

LETTRE D'INFO HEBDO DU SNUIPP-FSU 07



SNUipp-FSU Ardèche : 04.75.64.32.02 - snu07@snuipp.fr

[Le site internet](#) [La page Facebook](#)

Cette semaine

EVALUATIONS :

RASSEMBLEMENT CE JOUR

JEUDI 17 SEPTEMBRE : 2

MANIFS

RÉUNIONS D'INFO. SYNDICALE :
ÇA DÉMARRE !

LE CHSCT 07 ENQUÊTE

INDEMNITÉ DIRECTION : PAS
POUR TOUS !

MASQUES ET ÉCOLE

ENSEIGNER À L'ÉTRANGER

Se retrouver en RIS

Chaque année, à trois reprises, l'équipe du SNUipp-FSU propose à la profession des réunions d'info syndicale pour s'informer, débattre et se rencontrer ! Après plusieurs mois de situation sanitaire compliquée, il est temps de se retrouver pour faire de tous nos questionnements individuels des combats collectifs. Rendez-vous dès le 30 septembre avec le SNUipp-FSU !

Agenda

- **Lundis 14/09 et 21/09 :**
Trois rassemblements évaluations (17h30-19h)
- **Jeudi 17/09 :**
Journée nationale d'action emploi et salaires
- **Jeudi 24/09 :**
Groupe de travail formation continue n°2
- **Samedi 26/09 :**
Marches internationales pour le climat

RENFORCEZ LE SNUIPP-FSU

EVALUATIONS : INUTILES ! DISONS-LE ENSEMBLE !



1^{er} rassemblement ce lundi 14 septembre à Annonay de 17h à 18h30 devant la circonscription.

En cette rentrée hors normes et après des mois d'isolement et de déstabilisation, ni l'école, ni les élèves, ni les enseignants ne peuvent trouver un intérêt à la passation de ces évaluations nationales. Elles ne doivent pas avoir lieu : [je signe la pétition !](#)

Informez la section des modalités d'action retenues en équipe. [Télécharger la lettre aux parents](#)

Prochains rassemblements : Aubenas (circonscription) et Privas (DSDEN) le lundi 21 septembre de 17h à 18h30.

[Lire le communiqué de presse du SNUipp-FSU Ardèche](#)

JEUDI 17 SEPTEMBRE : POUR LES EMPLOIS ET LES SALAIRES



Les organisations CGT, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF et UNL appellent à faire de la journée du 17 septembre une première journée d'action. Manifestations :

Privas (10h30 – Préfecture)

Annonay (14h – Champ de mars)

RÉUNIONS D'INFO. SYNDICALE : DU 30/09 AU 14/10



Participer aux réunions d'information syndicale est un droit ouvert à tous qui est déductible des animations pédagogiques. Pour y participer, il suffit d'informer l'IEN par mail au moins 48h avant ([voir le modèle de mail](#)).

Le SNUipp-FSU organise neuf réunions partout en Ardèche : il y a forcément une date proche de chez vous !

[Voir les lieux et l'ordre du jour](#)

CHSCT DÉPARTEMENTAL : RÉPONDONS À L'ENQUÊTE



La FSU Ardèche a demandé la tenue prochaine d'un CHSCT spécial situation sanitaire. Afin de faire remonter au mieux la parole de la profession, les membres du CHSCT proposent une [courte enquête](#).

INDEMNITÉ EXCEPTIONNELLE DIRECTION : PAS POUR TOUS !



450€ seront versés sur la paye de novembre aux collègues chargés d'école/directeurs à cette rentrée. Pour les directeurs de l'an passé ayant changé de poste : rien ! Si la reconnaissance salariale de la charge de travail de la direction est un impératif, c'est également le cas de l'ensemble des enseignants... [En savoir plus](#)

DES MASQUES CHIRURGICAUX DANS LES ÉCOLES



S'ils ne sont pas portés par toutes les personnes en contact, les masques en tissu ne protègent pas suffisamment les personnels et c'est bien le cas dans les écoles puisque les élèves n'en portent pas. Pour le SNUipp-FSU, les écoles doivent être pourvues de masques chirurgicaux. [Lire le communiqué](#)

EN CAS DE COVID, QUE FAIRE ?



Que se passe-t-il si une personne accueillie présente des symptômes dans l'école et l'établissement ? Quelles sont les consignes en cas de « cas confirmé » dans une école ou établissement ?

[Les consignes ministérielles et l'avis du SNUipp-FSU.](#)

ADMINISTRATIF : ENSEIGNER À L'ÉTRANGER



Recrutements et détachements à l'étranger : la campagne de recrutement démarre en septembre et s'étale, selon les pays, jusqu'à mars. Pour les expatriés, les dossiers sont à saisir avant le 24/09.

[Tout savoir sur l'enseignement à l'étranger](#)

RENFORCEZ L'AUDIENCE DU SNUIPP-FSU : SYNDIQUEZ-VOUS !



Le SNUipp est 100% indépendant. La cotisation syndicale donne droit à un crédit d'impôt à hauteur de 66% de la cotisation, même si vous n'êtes pas imposable. A la rentrée, c'est [le moment d'adhérer.](#)